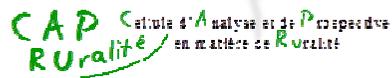




# TRANSCOMMUNALITÉ

Coopération de communes pour des projets de développement rural



Juin 2017  
Cécile BRULARD  
ULG, Gembloux Agro-Bio Tech  
Economie & Développement rural

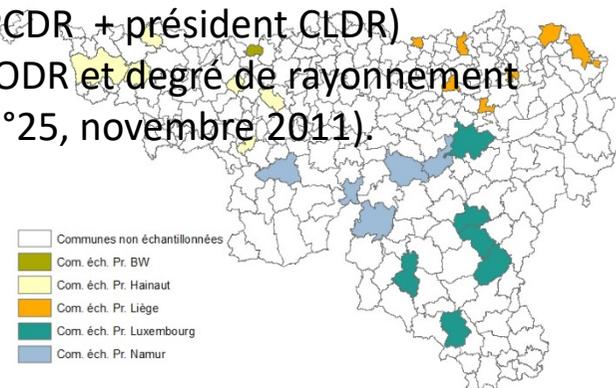
## Objectifs :

- Evaluer l'intérêt et le niveau de sensibilisation des acteurs vis-à-vis de la transcommunalité
- Mieux connaître les freins et difficultés liés à la transcommunalité afin d'apporter une réponse appropriée aux besoins identifiés
- Faire connaître des modèles d'arrangement efficaces de la coopération

Mode opératoire : enquête de terrain basée sur un questionnaire

## Echantillon sondé :

- 21 communes en ODR (soit un taux d'échantillonnage de 24% des communes en ODR au 1er janvier 2016)
  - Mandataire en charge du PCDR (+ agent en charge du PCDR + président CLDR)
  - Critères de sélection adoptés : revenu/hab., nombre d'ODR et degré de rayonnement de la commune défini par la CPDT (note de recherche n°25, novembre 2011).
- Équipes de la FRW (n=8/8)
  - Responsable d'équipe, parfois accompagné(e) d'AD



Période d'enquête : novembre 2016 à mars 2017

Remarque : d'autres thématiques étaient abordées lors des entretiens (financement alternatif, maison Abbeyfield, méthanisation collective/participative, acquisition de terres agricoles et espace de travail partagé). Il est arrivé qu'elles ne soient pas toutes abordées par les personnes interrogées ; ce qui explique que le n est parfois différent de 8 (FRW) et 21 (communes)



## Partie 1 :

Résultats issus des entretiens tenus avec les représentants communaux et équipes de la FRW

Situation existante :

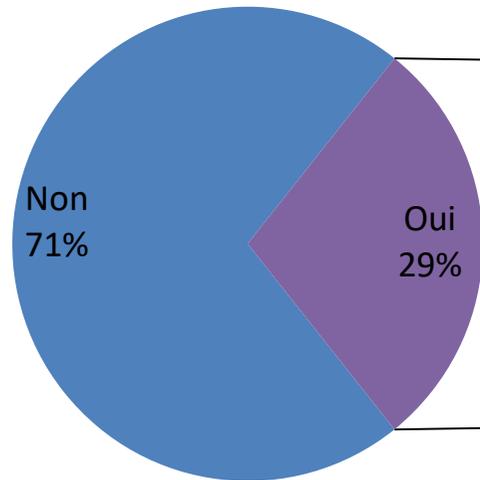
- Peu de copropriété (3 cas)
- Des ponts existent déjà (à l'unanimité)
  - Partage
  - Peu de projets transcommunaux PCDR

Volonté  
politique  
(révision Décret 2014)

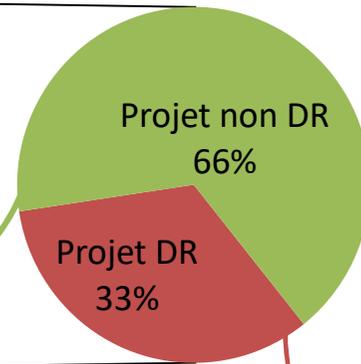
Portage transcommunal (TC)



Projet PCDR transcommunal  
déjà mené/tenté?  
(n=21 communes)



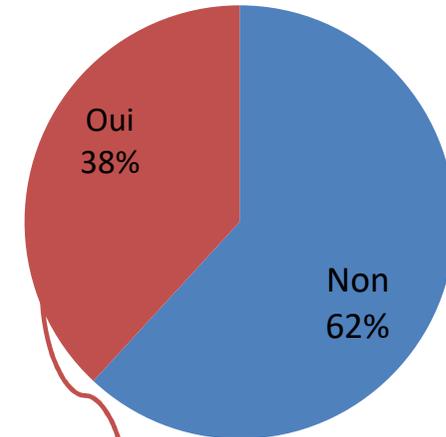
Projet DR?



10% (33% de 29%)

- Covoit'stop
- Marché du terroir « tournant »
- Tentatives non abouties :
  - Piscine
  - Hall relais agricole
- Voies lentes
- Complexe sportif

Projet PCDR transcommunal de DR  
en cours de réflexion ?  
(n=21 communes)



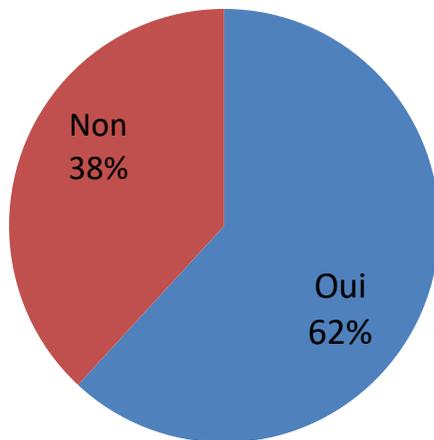
- Voies lentes (piétonnes ou cyclopédestres)
- Aménagements d'un site touristique (abords fluviaux)
- Halle agricole
- Atelier rural
- MMS

Cas recensés de portage transcommunal via FRW :

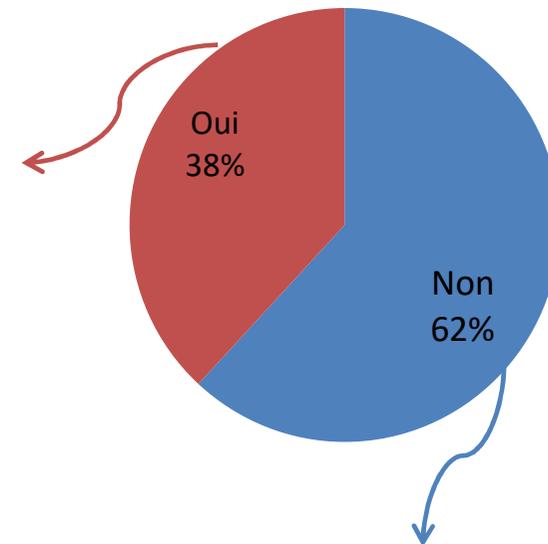
- 7 projets - soit 17 communes (6 partenariats de 2 communes et 1 de 5 communes)
- 14% des communes (sachant que 117 communes sont accompagnées par la FRW au 1<sup>er</sup> janvier 2016)

- ✓ Autre projet transcommunal identifié par FRW : piste cyclable d'apprentissage

Connaissance majoration du taux  
de subvention ?  
(n=21 communes )



Projet PCDR transcommunal de DR  
en cours de réflexion ?  
(n=21 communes )



- Majoration connue : 75%

- Majoration connue : 46%

Situation existante :

- Peu de copropriété (3 cas)
- Des ponts existent déjà (à l'unanimité)
  - Peu de projets transcommunaux PCDR
  - Tendance à la hausse (10 -> 38%)

Volonté  
politique

-> Réponse à un besoin

-> Stimule de nouvelles dynamiques

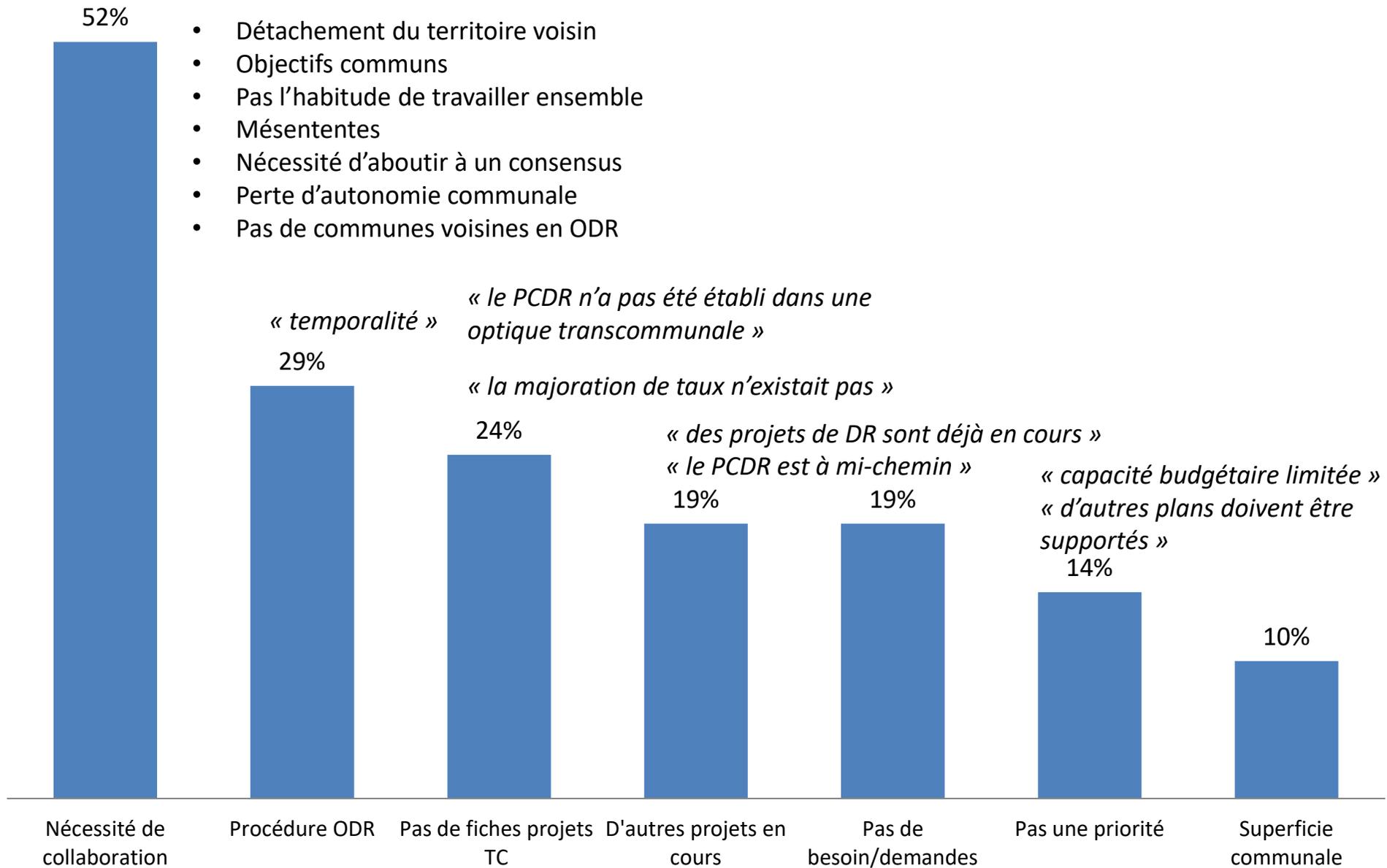
Portage transcommunal (TC)

Freins identifiés?



## ■ Raisons expliquant que peu de portages TC envisagés

(n=21 communes )



(n=21 communes )

52%

- Détachement du territoire voisin (4)
- Objectifs communs (?)
- Pas l'habitude de travailler ensemble (2)
- Mécontentes
- Nécessité d'aboutir à un consensus
- Perte d'autonomie communale (2)
- Pas de communes voisines en ODR (1)

« temporalité »

29%

« le PCDR n'est  
optique tran

« la majorat

24%



ans une

ait pas »

de DR sont déjà en cours »

à mi-chemin »

19%

« capacité budgétaire limitée »  
« d'autres plans doivent être  
supportés »

14%

10%

Nécessité de  
collaboration

Procédure ODR

Pas de fiches projets  
TC

D'autres projets en  
cours

Pas de  
besoin/demandes

Pas une priorité

Superficie  
communale

(n=21 communes )

52%

- Détachem
- Objectifs
- Pas l'habi
- Mésenter
- Nécessité
- Perte d'au
- Pas de coi



« temporalité »

29%

optique tran

« la majorat.

24%



19%

ans une

ait pas »

de DR sont déjà en cours »

à mi-chemin »

19%

« capacité budgétaire limitée »

« d'autres plans doivent être

supportés »

14%

10%

Nécessité de  
collaboration

Procédure ODR

Pas de fiches projets  
TC

D'autres projets en  
cours

Pas de  
besoin/demandes

Pas une priorité

Superficie  
communale

Situation existante :

- Peu de copropriété (3 cas)
- Des ponts existent déjà (à l'unanimité)
  - Pas/peu de projets transcommunaux PCDR
  - Tendance à la hausse (4-> 38%)

**Volonté  
politique**

-> Réponse à un besoin

-> Stimule de nouvelles dynamiques

**Portage transcommunal (TC)**

**Freins identifiés?**

1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%



Situation existante :

- Peu de copropriété (3 cas)
- Des ponts existent déjà (à l'unanimité)
  - Pas/peu de projets transcommunaux PCDR
  - Tendance à la hausse (4-> 38%)

**Volonté  
politique**

- > Réponse à un besoin
- > Stimule de nouvelles dynamiques

## Portage transcommunal (TC)

### Difficultés attendues ?

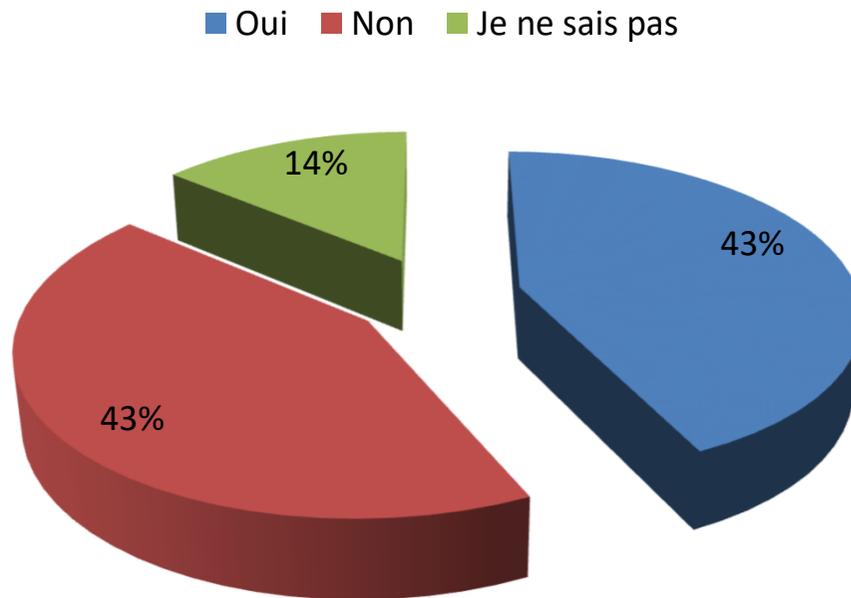
1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme) – rédaction convention
4. Mobilisation citoyenne >< concurrence intervillageoise



## Freins identifiés?

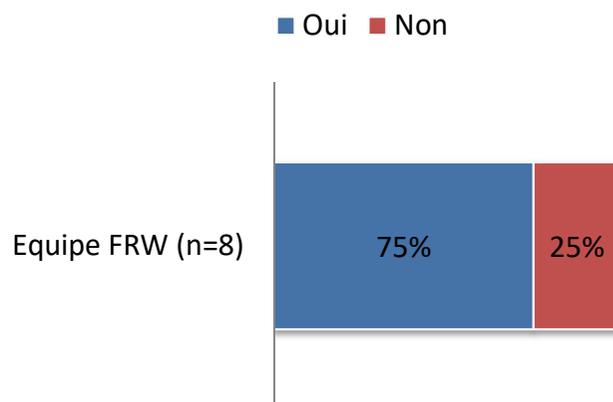
1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%

## Le caractère transcommunal du projet peut-il émaner des GT ou CLDR? (communes; n=21)



**Conditions** (non nécessairement cumulées) :

- Si (très) petites entités
- Si structure(s) transcommunale(s) existante(s)
- Si conscience de cette possibilité et de l'intérêt de le faire
- Si un agent transcommunal est mandaté

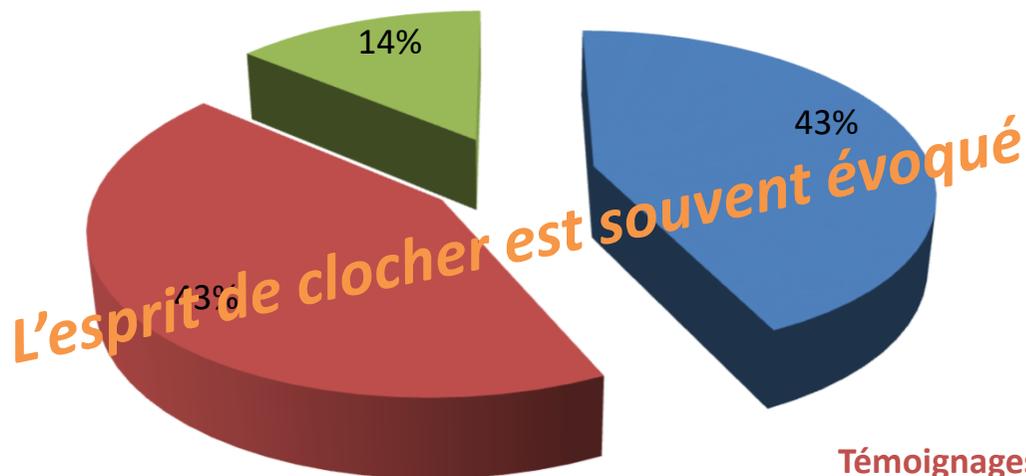


### **Conditions:**

- des réunions inter CLDR soient provoquées ;
- des groupes de travail intercommunaux soient organisés ;
- que les acteurs impliqués soient sensibilisés aux intérêts liés à la transcommunalité et aient conscience d'envisager cette éventualité ;
- qu'un agent mandaté (par qui ? Une commune pionnière ou un groupe de communes voisines) ait en charge de participer aux GT de communes voisines et portant sur des enjeux similaires.

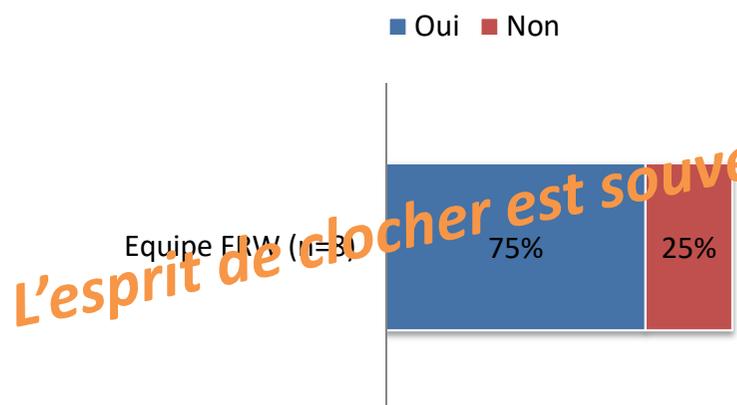
Le caractère transcommunal du projet peut-il émaner des GT ou CLDR? (communes; n=21)

■ Oui ■ Non ■ Je ne sais pas



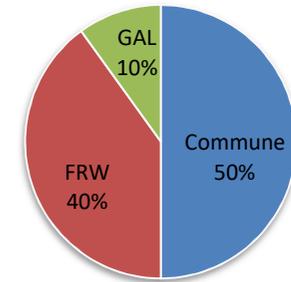
**Témoignages:**

- réunions inter CLDR + proposition de projet(s)  
« L'organisation d'une réunion inter CLDR ne suffira pas à identifier le projet pouvant être porté de manière transcommunale. Trop d'enjeux et objectifs seraient identifiés et ne pourraient aboutir à un ciblage de projet(s) »
- Réunion inter collègue (pour identification du projet)  
« impossibilité de faire des connections intercommunales au sein des GT »



## Qui a initié le portage transcommunal des projets recensés ?

(FRW, n = 8)



- « Le plus souvent » : un mandataire communal (élu-leader) : identifie le besoin/les opportunités du portage transcommunal et rencontre des communes partenaires envisagées
- AD de la FRW : connaissance et connexion des PCDR de communes voisines
- GAL : lien entre actions menées et infrastructures qui peuvent être subsidiées par le DR
- Par la suite : organisation de réunions inter CLDR
- Pas d'implication à ce jour pour initier le portage transcommunal des CLDR ou GT

## Quelles sont les difficultés ?

(FRW, n = 8)

### Difficultés techniques

- Mise en œuvre :
  - Définition du projet - caractéristiques
  - Choix d'implantation
  - Choix de la commune porteuse du projet (bâti /part investie/initiatrice)
- PCDR valides simultanément (demande de plus de souplesse)
- Communes limitrophes -> choix restreint de partenaires
  - Cas d'une commune intercalaire ?
- Plafond d'intervention régionale

### Difficultés humaines

- Surmonter des craintes et préjugés (perte d'autonomie, d'identité, impossibilité d'équité du partage)
- Multiplication des acteurs impliqués
- Méésentente (« *il faut que des gens se connaissent et s'apprécient* »)
- Couleur politique
- Individualisme

Situation existante :

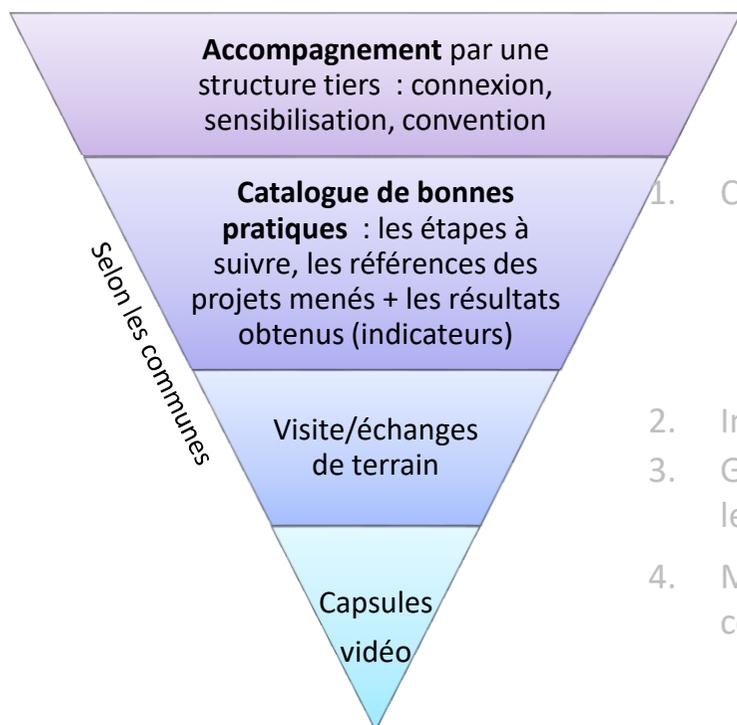
- Peu de copropriété (3 cas)
- Des ponts existent déjà (à l'unanimité)
  - Pas/peu de projets transcommunaux PCDR
  - Tendance à la hausse (4-> 38%)

**Volonté politique**

-> Réponse à un besoin

-> Stimule de nouvelles dynamiques

## Aides à apporter?



## Portage transcommunal (TC)

### Difficultés attendues ?

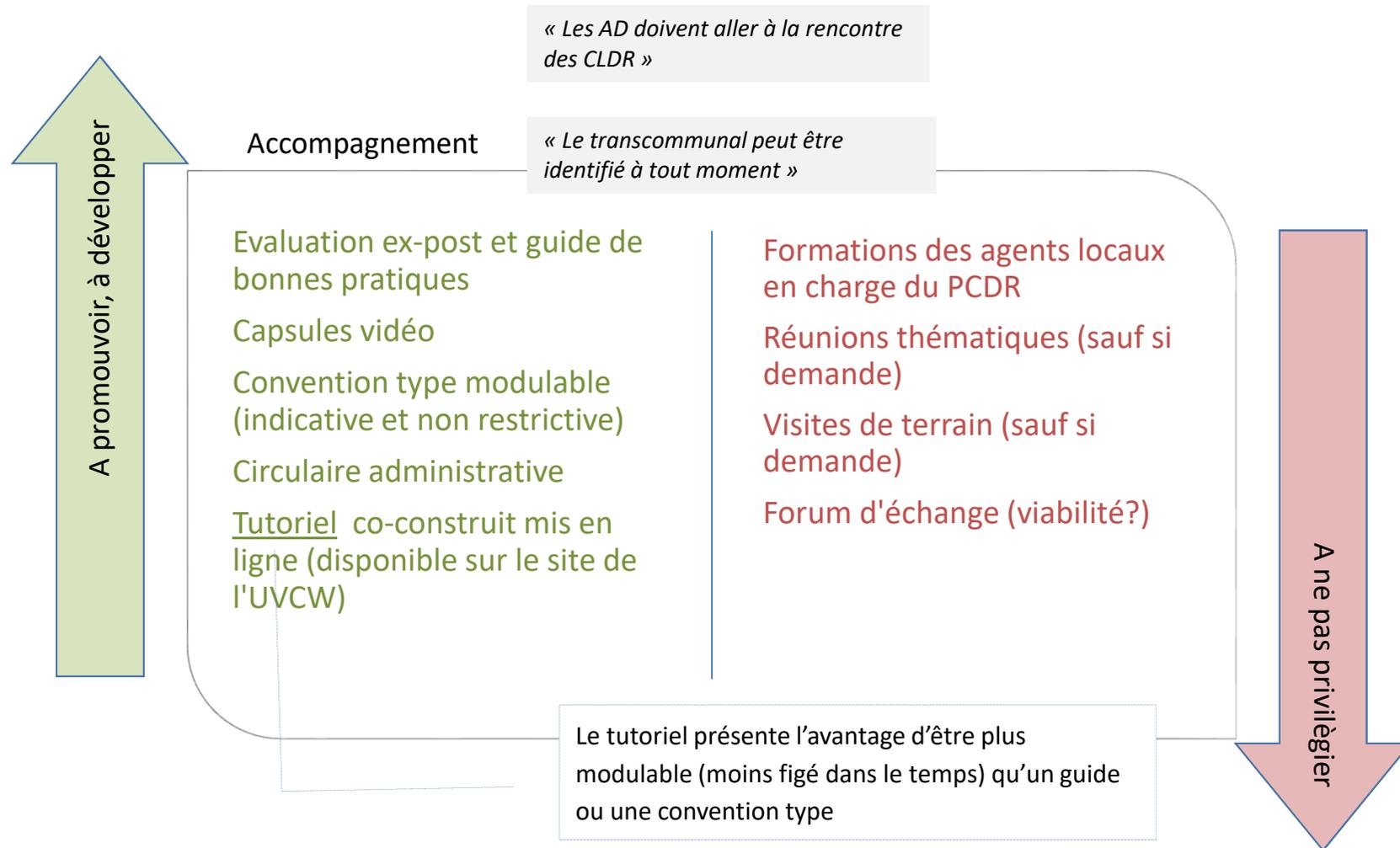
1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme)
4. Mobilisation citoyenne >> concurrence intervillageoise



## Freins identifiés?

1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%

## Opinion de la FRW par rapport aux aides à apporter :



Situation existante :

- Peu de copropriété
- Des ponts existent déjà
  - Pas/peu de projets
  - Tendance à la hausse

Volonté  
politique

- > Réponse à un besoin
- > Stimule de nouvelles dynamiques

## Aides à apporter?

### Recommandation et constats :

- Privilégier l'accompagnement des communes projetant de/s'engageant à développer un projet transcommunal
  - Aide attendue
  - Aptitude jugée à la baisse (cf. 4 projets étudiés)
  - = Incitant à la transcommunalité
- des communes étant en 1<sup>ère</sup> ODR (33% >< >50%)



## Portage transcommunal (TC)

### Difficultés attendues ?

1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme)
4. Mobilisation citoyenne >< concurrence intervillageoise



## Freins identifiés?

1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%

Situation existante :

- Peu de copropriété
- Des ponts existent déjà
  - Pas/peu de projets
  - Tendance à la hausse

**Volonté  
politique**

-> Réponse à un besoin

-> Stimule de nouvelles dynamiques

## Aides à apporter?

- Sensibilisation
- information



Evaluation de l'état  
d'esprit  
transcommunal

## Portage transcommunal (TC)

### Difficultés attendues ?

1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme)
4. Mobilisation citoyenne >< concurrence intervillageoise

## Freins identifiés?

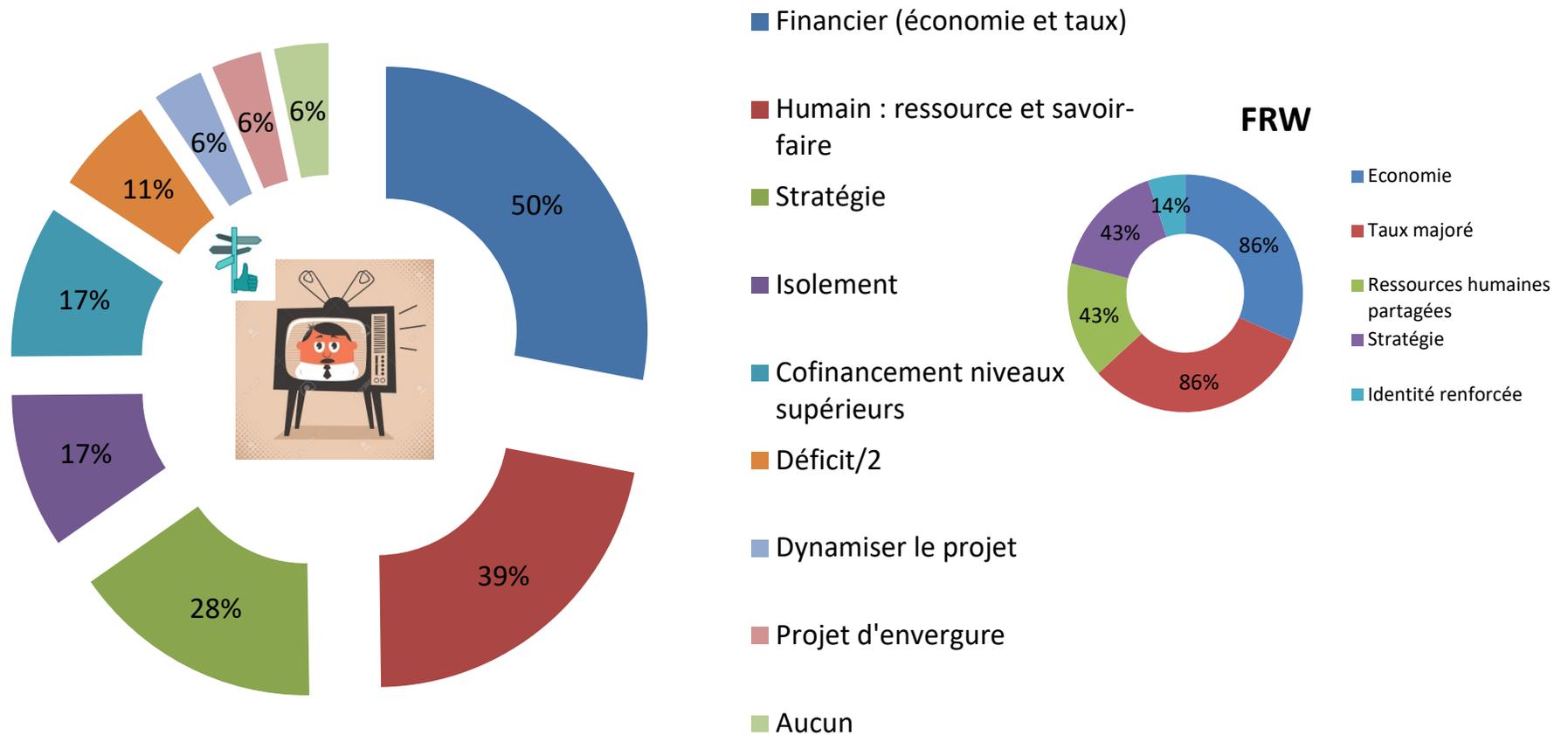
1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%



## Evaluation de l'état d'esprit transcommunal

1. Selon vous quels intérêts les communes ont-elles à porter des projets de DR ensemble?
2. Quels projets de DR les communes peuvent-elles porter ensemble?
3. Relevé de témoignages spontanés
4. Mises en situation

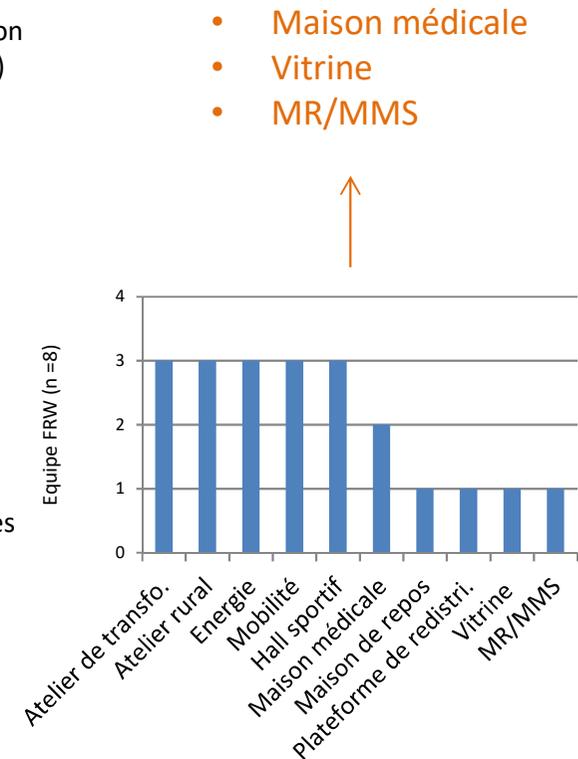
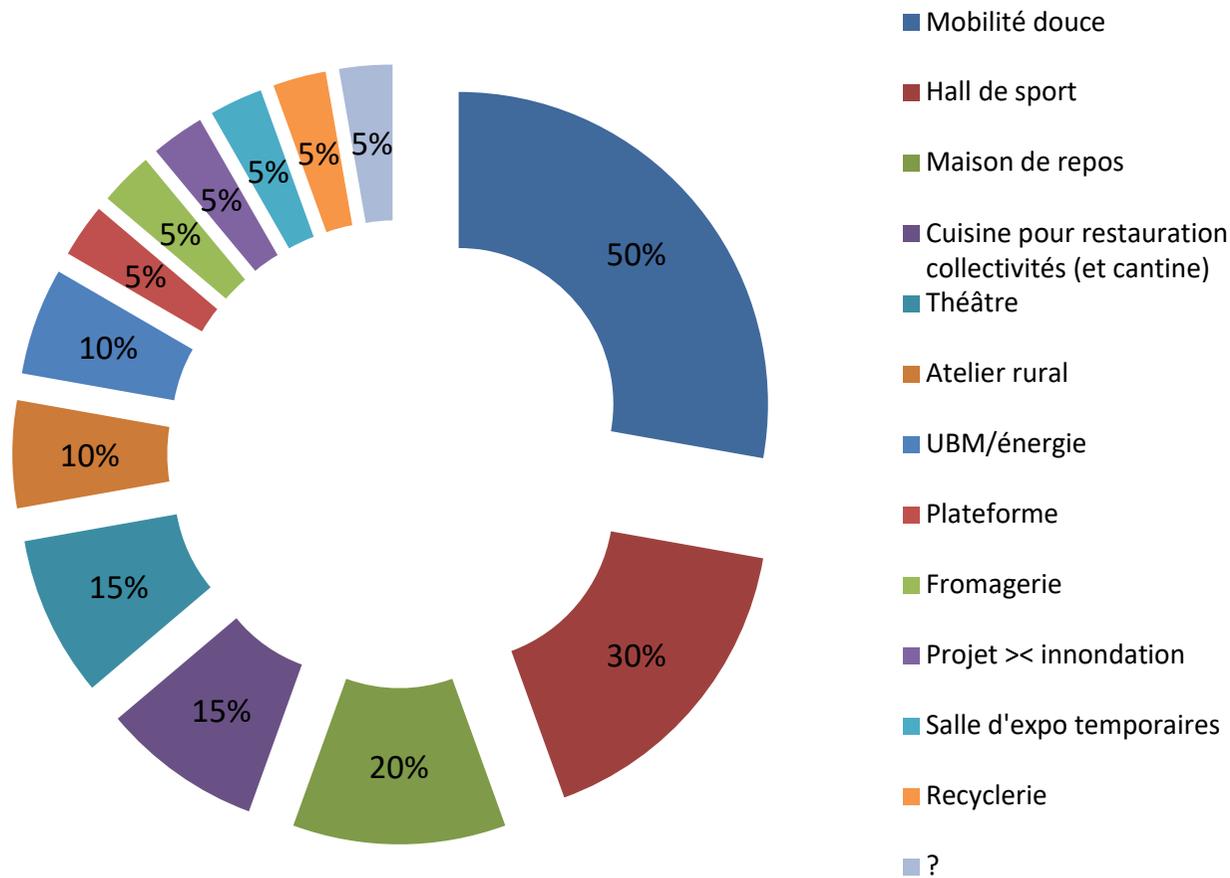
### Intérêts selon les communes



Evaluation de l'état  
d'esprit  
transcommunal

1. Selon vous quels intérêts les communes ont-elles à porter des projets de DR ensemble?
2. Quels projets de DR les communes peuvent-elles porter ensemble?

Projets transcommunaux selon les communes



Evaluation de l'état  
d'esprit  
transcommunal

1. Selon vous quels intérêts les communes ont-elles à porter des projets de DR ensemble?
2. Quels projets de DR les communes peuvent-elles porter ensemble?

### Projets transcommunaux selon les communes

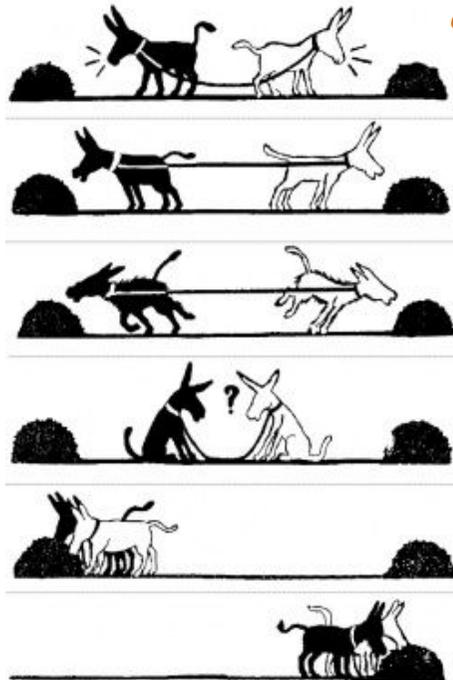


Des précisions à donner par rapport aux questionnements suivants :

1. DR = possibilité de développer des projets à portée économique, générant des bénéfices? (plusieurs acteurs rencontrés pensent que les projets de développement rural ne sont pas destinés à créer des bénéfices)
2. Transcommunal = plusieurs entités développées au sein de chaque commune partenaire et portant une dynamique transcommunale unique? (plateforme et points retraits, halls de sports complémentaires avec coupole unique de gestion)

## Evaluation de l'état d'esprit transcommunal

« les communes s'approprient les infrastructures implantées sur leur territoire »



1. Selon vous quels intérêts les communes ont-elles à porter des projets de DR ensemble?
2. Quels projets de DR les communes peuvent-elles porter ensemble?
3. Relevé de témoignages spontanés

« ...pas évident de développer quelque chose qui intéresse tout le monde au même endroit... »

« Comment faire comprendre à la population que la commune investit dans une infrastructure implantée sur le territoire voisin alors que des travaux de voiries; par exemple, doivent être réalisés au sein de leur commune »

Sensibilisation aux plus-values de la transcommunalité

Eveil des compétences et des motivations à la coopération

Acteurs de référence :

- Rudi Claudot (CESW)
- GAL
- Parcs naturels
- CAR
- Pays
- Sociologues
- ...

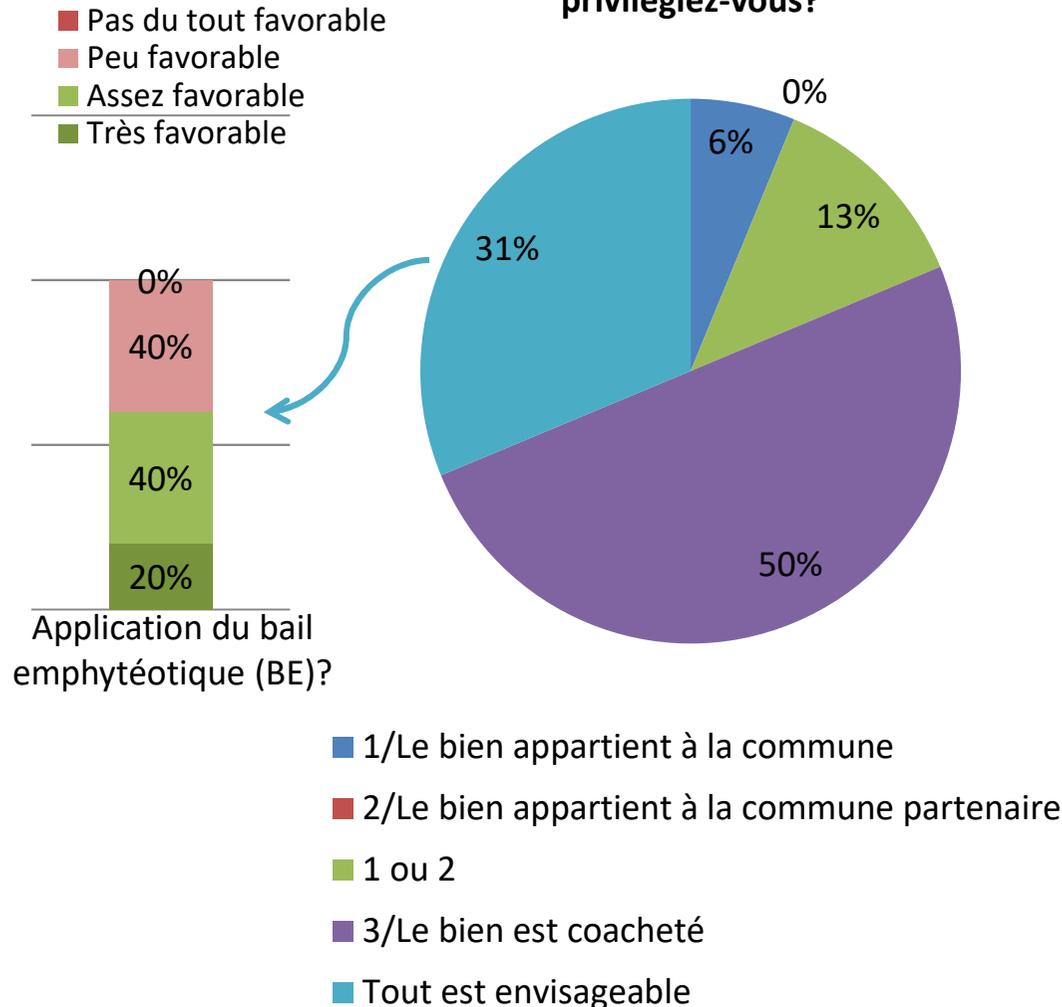
« il faut que les politiques soient sur la même longueur d'onde, qu'ils travaillent ensemble vers un objectif commun, sans tirer la couverture sur soi »



## Evaluation de l'état d'esprit transcommunal

1. Selon vous quels intérêts les communes ont-elles à porter des projets de DR ensemble?
2. Quels projets de DR les communes peuvent-elles porter ensemble?
3. Relevé de témoignages spontanés
4. Mises en situation

### Construction/rénovation d'un bâtiment : quel cas de figure privilégiez-vous?

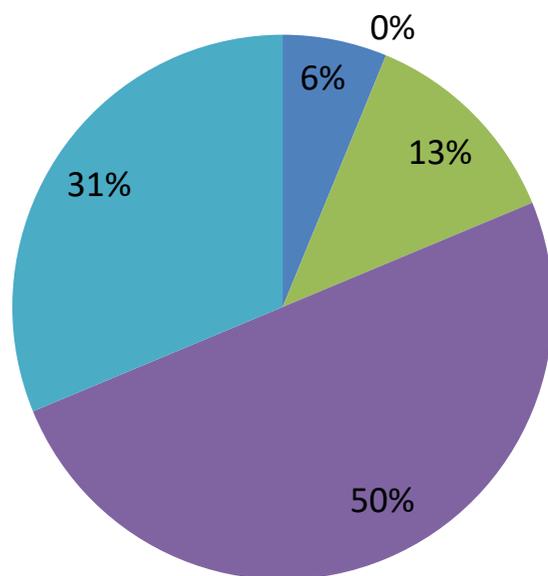


- Le bien appartient à la commune partenaire : 0% (emphytéote)
  - Le bien est cocheté : 50%
  - +12% (40% de 31%) peu favorables à appliquer BE
  - Copropriété jugée plus « *claire* », plus « *saine* », plus « *facile* »
- Méfiance/prudence : adoption du bail emphytéotique en tant qu'emphytéote
- Procédure à faire connaître à valoriser - AVANTAGES BE :
- Économie foncière
  - Minimisation investissement et prise de risque
  - Préservation des patrimoines communaux (>< vente)
- Clauses possibles pour convention équitable (UVCW)

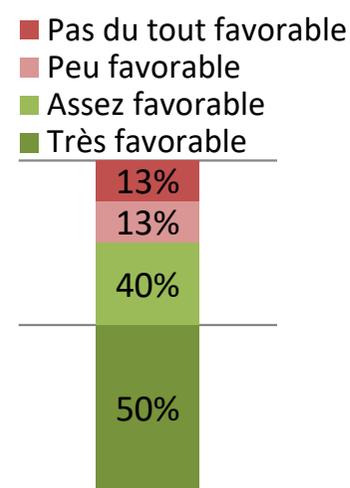
Evaluation de l'état  
d'esprit  
transcommunal

1. Selon vous quels intérêts les communes ont-elles à porter des projets de DR ensemble?
2. Quels projets de DR les communes peuvent-elles porter ensemble?
3. Relevé de témoignages spontanés
4. Mises en situation

**Construction/rénovation d'un bâtiment : quel cas de figure privilégiez-vous?**



- 1/Le bien appartient à la commune
- 2/Le bien appartient à la commune partenaire
- 1 ou 2
- 3/Le bien est cocheté
- Tout est envisageable



Copropriété d'un bien  
initialement communal?

Situation existante :

- Peu de copropriété
- Des ponts existent déjà
  - Pas/peu de projets
  - Tendance à la hausse

Evaluation du niveau  
de connaissances des  
mécanismes de  
coopération



Aides à apporter?

- Sensibilisation
- information



Evaluation de l'état  
d'esprit  
transcommunal

- Plus-values peu reconnues
- Diversité des types de projets peu envisagée
- Outils juridiques existants peu connus
- Méfiance générale

Volonté  
politique

- > Réponse à un besoin
- > Stimule de nouvelles dynamiques

Portage transcommunal (TC)

Difficultés  
attendues ?

1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme)
4. Mobilisation citoyenne >< concurrence intervillageoise

Freins identifiés?

1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%



	Mécanismes appliqués	Mécanismes connus
Répartition des coûts/bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Part égale (50/50)</li> <li>• Au prorata du nombre d'usagés présumé</li> <li>• Au prorata de la superficie boisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'habitants et Superficie</li> <li>• Nombre d'habitants uniquement</li> <li>• 50/50</li> </ul>

Répartition des pouvoirs de décision et gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'une asbl (+) RCA <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre égal de représentants/commune au niveau du conseil d'administration et de l'AG</li> </ul> </li> <li>• Convention et rapport de force selon la % de S boisée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'une asbl (+) RCA <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre égal de représentants/commune au niveau du conseil d'administration et de l'AG</li> <li>• Selon nombre d'habitants (en rapport avec investissement également)</li> <li>• Selon % investi (pas nécessairement en lien avec nombre hab.)</li> </ul> </li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>29% des communes</u> disent ne pas connaître de mécanismes de répartition</li> <li>• Pas d'obligation, ça doit se discuter entre communes</li> <li>• Méconnaissance globale des mécanismes fortement ressentie</li> </ul>	



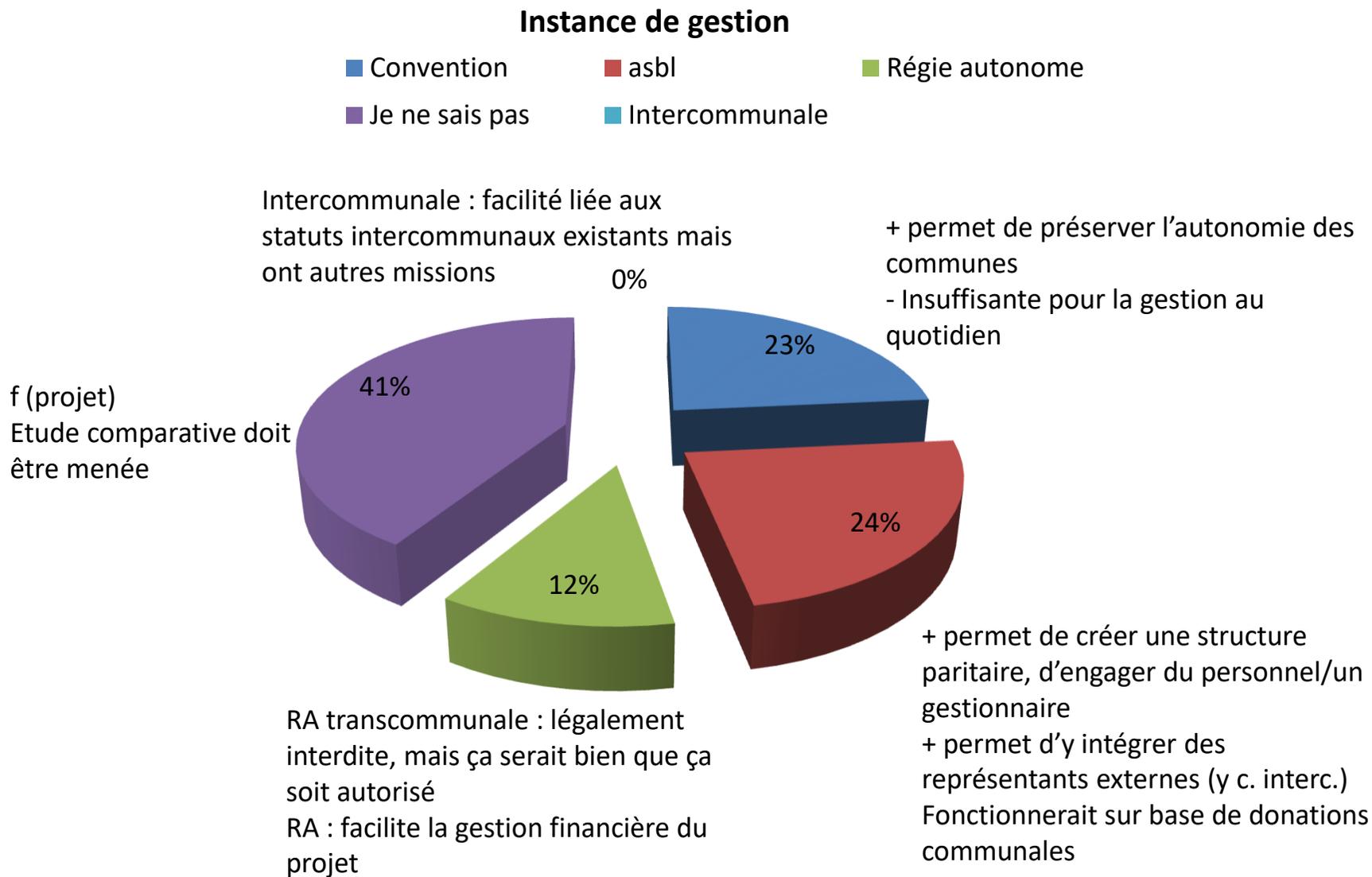
Période d'essai et révision des mécanismes consentis

FRW > régie supra-communale (cas où plusieurs projets entre les mêmes communes)

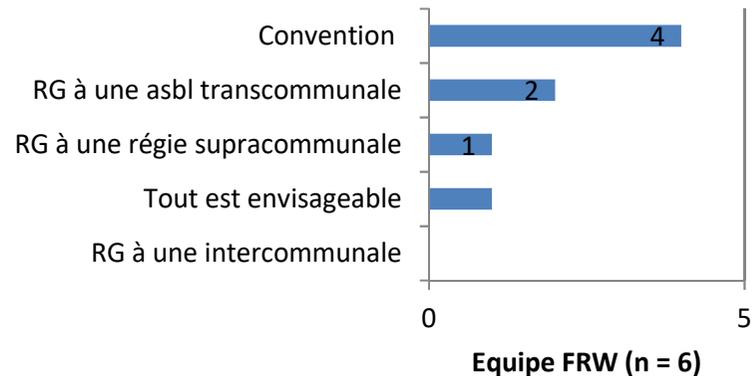
FRW > selon les compétences humaines disponibles au sein de chaque commune

## Quelle instance de gestion adopteriez-vous préférentiellement pour gérer le projet transcommunal?

(Communes, n = 17)



## Instance de gestion conseillée par les équipes de la FRW (FRW, n = 6)



- 1 : convention ou asbl
- 1 : convention ou RA
- Convention : insuffisante pour une équipe - > asbl
  - Suggestion : représentation des citoyens au sein du CA // SCIC français
  - Représentations des élus : limité à 35%
  - + :
    - Citoyens : garant de la philosophie du projet
    - Collaboration facilitée entre les communes partenaires
- Nécessité de se référer aux conseils juridiques pouvant être obtenus par les communes auprès de l'UVCW

- Diversité des mécanismes méconnue, non envisagée
- D'autres mécanismes existent (R. Claudot)
- Conseils juridiques attendus (UVCW)

Evaluation du niveau de connaissances des mécanismes de coopération

Aides à apporter?

- Sensibilisation
- information

Evaluation de l'état d'esprit transcommunal

- Plus-values peu reconnues
- Diversité des types de projets peu envisagée
- Outils juridiques existants peu connus

Situation existante :

- Peu de copropriété
- Des ponts existent déjà
  - Pas/peu de projets
  - Tendance à la hausse

Volonté politique

- > Réponse à un besoin
- > Stimule de nouvelles dynamiques

Portage transcommunal (TC)

Difficultés attendues ?

1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme)
4. Mobilisation citoyenne >< concurrence intervillageoise

Freins identifiés?

1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%



## Contexte propice à la transcommunalité?

Evaluation du niveau de connaissances des mécanismes de coopération

### Aides à apporter?

- Sensibilisation
- information

Evaluation de l'état d'esprit transcommunal

- Plus-values peu reconnues
- Diversité des types de projets peu envisagée
- Outils juridiques existants peu connus

Situation existante :

- Peu de copropriété
- Des ponts existent déjà
  - Pas/peu de projets
  - Tendance à la hausse

### Volonté politique

- > Réponse à un besoin
- > Stimule de nouvelles dynamiques

## Portage transcommunal (TC)

### Difficultés attendues ?

1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme)
4. Mobilisation citoyenne >< concurrence intervillageoise

## Freins identifiés?

1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%



Parmi les facteurs contextuels suivants, quels sont ceux qui vous semblent être indispensables à former le substrat sur lequel un projet de coopération peut se construire ?

(FRW, n=7)

	Indispensable	Favorise fortement	Pas indispensable
1/ Affinités humaines, professionnelles et/ou personnelles : des personnes se connaissent et s'apprécient	////	/	/
2/ Préexistence d'une structure transcommunale déjà organisée (GAL, Pays, Parc Naturel, ADL, Maison du tourisme ou autres dynamiques transcommunales)		///	////
3/ Existence d'un groupe-leader fédérateur : association locale, groupe restreint jouant le rôle de ressource utile à la réflexion et à la définition du projet de coopération (ancienneté, mobilisation, réseau, connaissance, appartenance du/au territoire)	//	/	////
4/ Existence d'un élu-leader : élu doté d'une stature dépassant la commune = élu fédérateur	///	/	///
5/ Composantes socio-économiques semblables			///////
6/ Homogénéité linguistique			///////
7/ Sentiment d'appartenance à une même identité territoriale (sentiment issu des perceptions qu'ont les acteurs locaux de leur manière de vivre, leurs traditions, savoir-faire, patrimoine, ressources,...)			///////
8/ Appartenance des communes à un même bassin de vie	/		///////

Un diagnostic du territoire transcommunal ne devrait-il pas être mené en complément ?

(FRW, n=7)

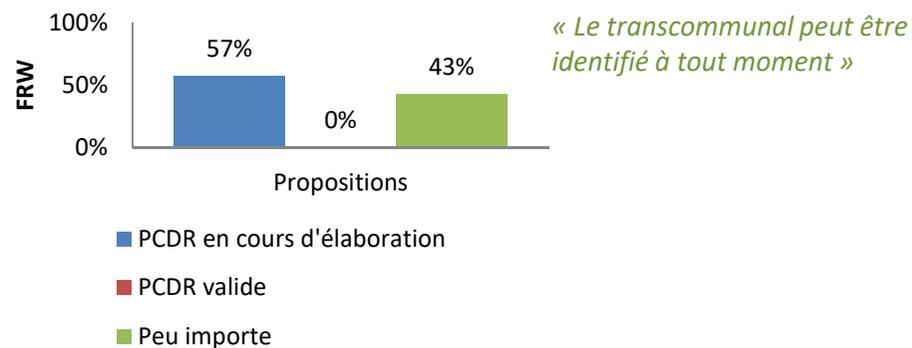


- ✓ Valoriser les diagnostics supracommunaux existants
- ✓ Pertinence relative au projet : projet de mobilité >> opportunité

- ✗ Superposition des diagnostics communaux permet de justifier le projet
- ✗ Diagnostic complémentaire = allongement de la procédure = frein supplémentaire potentiel
- ✗ Diminution de « l'accessibilité pour tous » de la procédure >> enjeu principal = faire participer la population

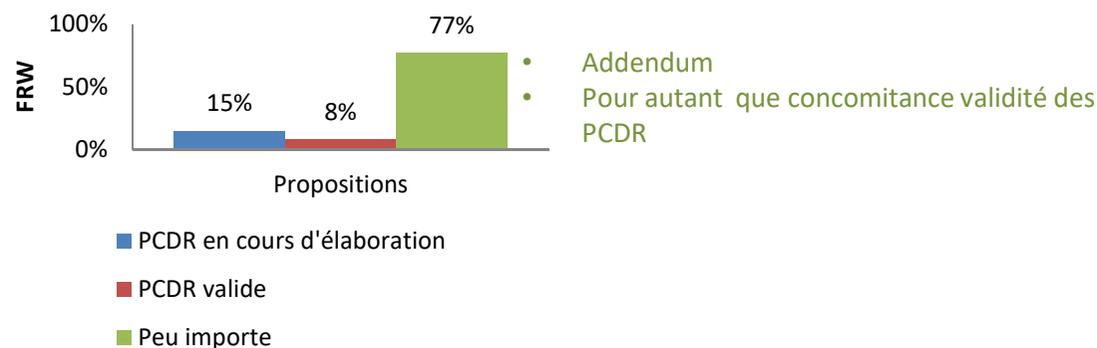
Quand une commune doit-elle préférentiellement rechercher sa/ses communes partenaire(s) : en cours d'élaboration de son PCDR, une fois son PCDR validé, ou peu importe ?

(FRW, n=7)



Vers quel profil de communes vous tourneriez-vous préférentiellement : en cours d'élaboration de son PCDR, ayant un PCDR valide, ou peu importe ?

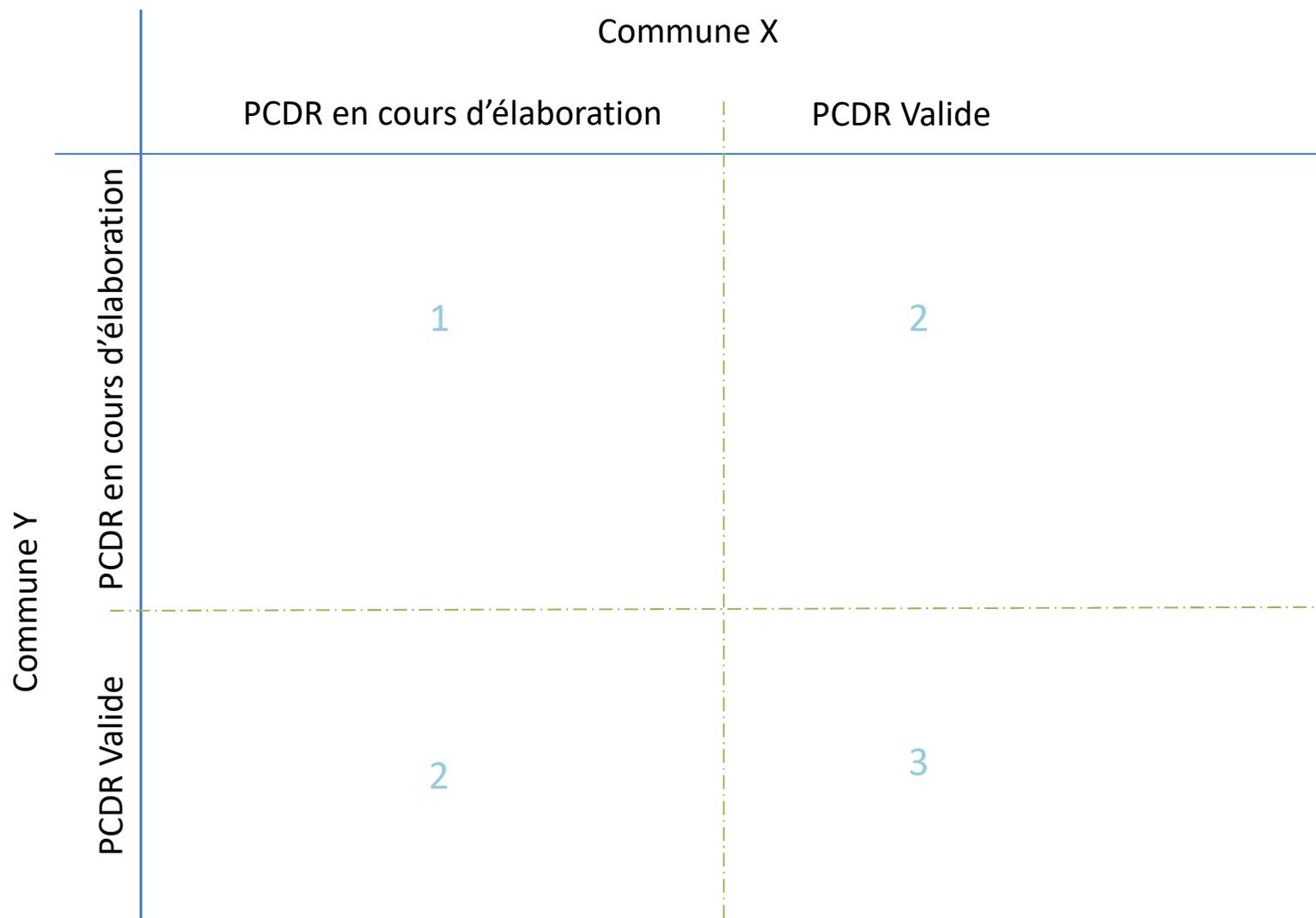
(FRW, n=7)



4 cas de figure envisageables

Priorisation de l'attention

👉 Période de validité des PCDR



## Contexte propice à la transcommunalité?

Indispensables :

- Affinités humaines

Facilitateurs :

- Personne/groupe fédérateur
- Organisation trans/supra-communale existante

On pensera à :

- Valoriser les diagnostics supra-communaux existants
- Prioriser l'attention

## Aides à apporter?

- Sensibilisation
- information

Situation existante :

- Peu de copropriété
- Des ponts existent déjà
  - Pas/peu de projets
  - Tendance à la hausse

**Volonté politique**

-> Réponse à un besoin

-> Stimule de nouvelles dynamiques

## Portage transcommunal (TC)

### Difficultés attendues ?

1. Collaboration
  - Choix (conception, budget, gestion)
  - Rencontres (temps, entente)
2. Interconnexion des PCDR
3. Gestion à prévoir et à mener (sur le long terme)
4. Mobilisation citoyenne >< concurrence intervillageoise

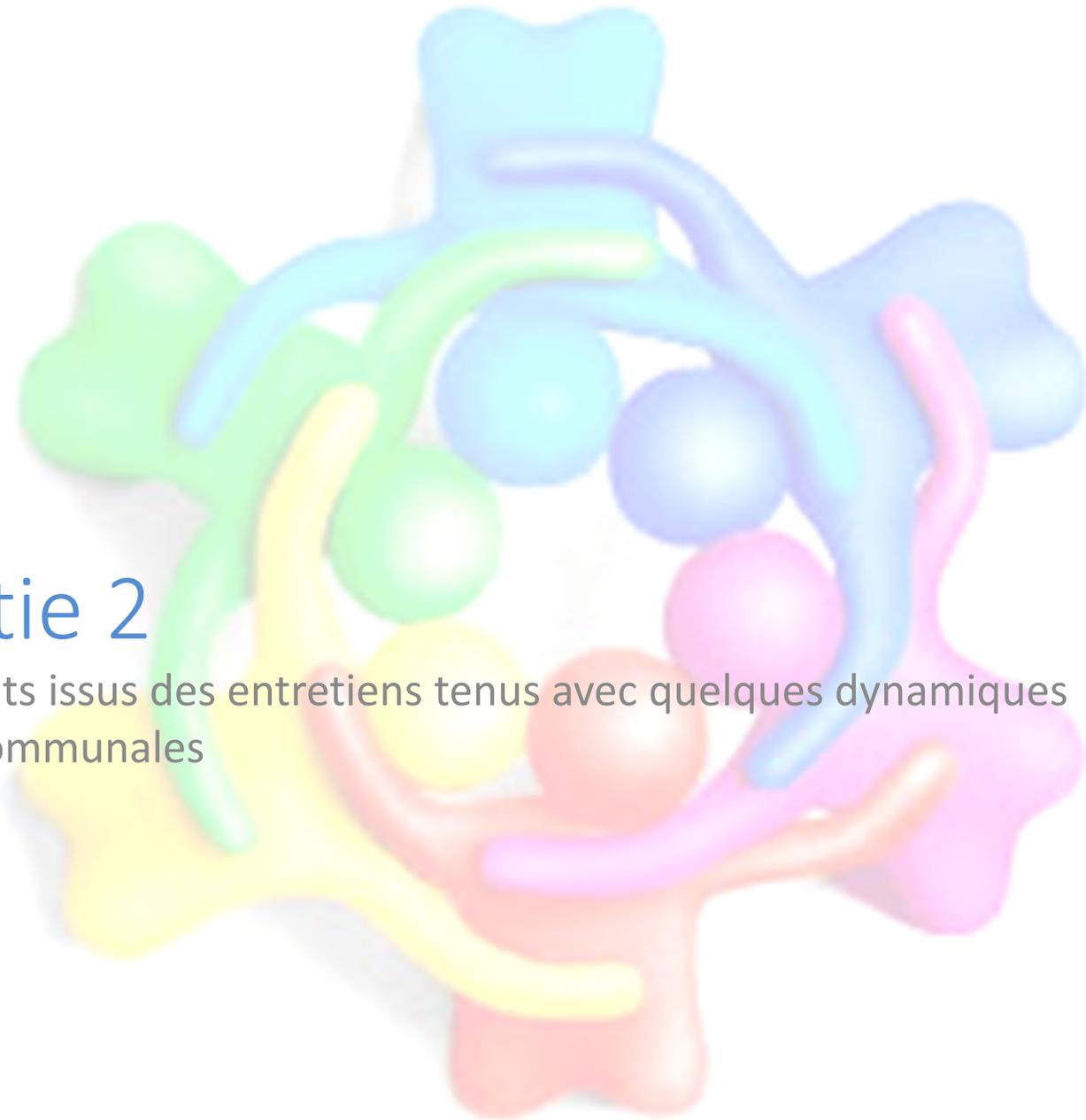
## Freins identifiés?

1. Nécessité de collaboration
2. Lourdeur + temporalité des projets d'ODR : ><
  - Cumul d'inertie lié au TC
  - D'autres sources de subsides sont privilégiés
3. Révision 2014 >< bcq de PCDR établis avant
4. Concomitance des PCDR
5. + réfractaire : 20%



## Partie 2

Résultats issus des entretiens tenus avec quelques dynamiques transcommunales



## Transcommunalité :

### Conférence des élus MCH (CE) – Prospect 15 (P15)

#### 1. Conférence des élus (M. Legast et V. Libert – Plateforme de gestion)

##### a) Composition

- Regroupement des élus des arrondissements de Huy et Waremme : bourgmestres des 31 communes
- Plateforme de gestion (équipe de 4 collaborateurs)
- Asbl
  - CA paritaire (4 représentants de chaque parti) + député provincial
  - AG : 31 communes
  - Observateurs (Ministres, Présidents intercommunale et Bassins de vie)

##### b) Origine – constats :

- Pertinence de l'échelle d'analyse de certaines problématiques
- Capacité financière des communes de plus en plus limitée
- Volonté de créer un espace de réflexion et de discussion
- → Schéma de développement territorial (2014) : vision des besoins d'ici 2040 – proposition d'une stratégie (cadre de référence)

## Transcommunalité :

### Conférence des élus MCH (CE) – Prospect 15 (P15)

#### 1. Conférence des élus

##### c) Les grandes étapes du SDT:

- Elaboration d'un diagnostic partagé sous la forme d'ateliers thématiques (bourgmestres et structures en lien avec la thématique)
- Détermination des enjeux et des grands objectifs opérationnels pour le territoire
- Détermination des actions à réaliser pour mettre en place le SDT
- Identification des acteurs à mobiliser
- Objectifs chiffrés à atteindre sous la forme d'un tableau de bord et de fiches-actions

##### d) Processus de décision

- Pas de processus participatif
- Plateforme : appui technique pour aider à la prise de décision
- Consensus
- Les projets débattus ne touchent bien souvent pas toutes les communes

## Transcommunalité : Conférence des élus MCH (CE) – Prospect 15 (P15)

### 1. Conférence des élus

#### e) Projets soutenus :

- Infrastructures
- Evolution : subvention à la gestion et au fonctionnement des infrastructures développées
- Critère exclusif 1 : projet supracommunal ou structurant
  - Portée supracommunale ≠ portage transcommunal
  - Structurant : fait partie d'un maillage
- Critère 2 = répondre à l'un des 4 axes suivants :
  - Service à la population
  - Mobilité durable
  - Tourisme Nature
  - Redéploiement économique

#### f) Financement :

- Un seule commune intervient dans le financement (10% minimum) – pas de cofinancement entre communes
- Subsidés > CGT, FEDER, FEADER, DR, LEM (Liège Europe Métropole)
- LEM : fond provincial = subventions supracommunales dédiées à l'asbl

Téléphérique de Huy
Business Center d'Hannut
Gare de Huy
Latitude 50
Hexapoda
Hall Relais Agricole Nandrin
Vélo Stationnement
Moulin de Ferrières

- ✓ Maison de la poésie à Amay
- ✓ Aménagement Ravel
- ✓ Insectorium Waremme

## Transcommunalité :

### Conférence des élus MCH (CE) – Prospect 15 (P15)

#### 1. Conférence des élus

##### f) Freins à la transcommunalité :

- Cofinancement entre les communes (portage transcommunal) : les investissements pour un projet « porté » par plusieurs communes ne sont actés que dans le budget d'une commune
  - Montant projet transcommunal > balise budgétaire
  - Solutions proposées :
    - Création intercommunale = nécessité de faire évoluer le modèle
    - Possibilité de créer des régies foncières supracommunales
    - Par défaut : association momentanée de fait
- Décret supracommunalité inexistant (Ministre Dermagne ?) :
  - Reconnaissance des communautés de communes en tant qu'organisme publique (constitution d'une régie supracommunale sera alors possible)
- Manque définition des périmètres des bassins de vie adaptés selon les thématiques
- Quid d'une stratégie territoriale si pas de diagnostic à l'échelle du territoire
- Méconnaissance des appels à projets (ex : Cheval de Traie)
- Temps trop court pour y répondre (ex : coworking rural)

Transcommunalité :  
Conférence des élus MCH (CE) – Prospect 15 (P15)

2. Prospect 15 (A. Elleboudt - coordinateur)

a) En quoi consiste l'initiative?

- Initiative FWB : faire de la culture un levier du développement territorial
- Centre culturel = lieu de réflexion et de débat où chaque participant est membre d'un collectif de réflexion (autonome - non politisé)
- Appel aux 15 bourgmestres par le CCD
  - « *Que peut-on faire ensemble que l'on ne sait pas faire seul?* »
  - Réponse positive à l'appel (CCD = crédibilité et savoir-faire)

## Transcommunalité :

### Conférence des élus MCH (CE) – Prospect 15 (P15)

#### 2. Prospect 15 (A. Elleboudt - coordinateur)

##### b) Démarche ascendante et volontariste

- Rôle coordinateur = mettre les gens en condition pour réfléchir (facilitateur)
- Développer des stratégies donnant aux communes plus de poids et de visibilité lors de la prise de décision aux niveaux provincial, régional et fédéral.
- Organisation transcommunale = organisation territoriale visant le développement et la complémentarité des potentialités intrinsèques de chaque commune
- *« c'est une autre manière de faire de la politique » - « si les élus ne parviennent pas à dépasser leur propre intérêt communal, c'est difficile... »*
- Action : réunir les 15 bourgmestres en évitant les clivages politiques et communaux (*« ce n'est pas banal »*)
- Collaboration avec l'Institut Destrée, l'IWEPS, une asbl de l'UCL, la Banque Nationale > ETL de l'arrondissement (reprend la situation des diverses communes individuellement)
- In fine : un projet qui ne concerne qu'une ou quelques communes

##### c) Démarche similaire au niveau de l'arrondissement de Philippeville (dynamique ESSAIMAGE – BEP)

Transcommunalité :

Conférence des élus MCH (CE) – Prospect 15 (P15)

2. Prospect 15 (A. Elleboudt - coordinateur)

d) Projets concrétisés et plus-values constatées :

- Lieu central d'appel + navettes >< problématique médecine de garde
- Identification d'un besoin de développement d'une ligne Express par le TEC
- Identification de zones blanches au sein du territoire supracommunal // coworking dans les zones où pas de problème de connectivité >< exode des jeunes durant leurs études
- Guichet énergie (3 conseillers en roulement sur le territoire)
- Pas connaissance d'autres projets d'infrastructures communes que le complexe sportif entre Hastière et Onhaye.